

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui aura lieu après la réception desdites soumissions.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER.  
HOTEL DE VILLE.  
Montréal, le 28 avril, 1908.

The Tenders will be opened in the presence of the interested parties at the first meeting of the Water Committee held after the reception of said tenders.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any of the tenders.

By order,

L. O. DAVID,  
City Clerk.

OFFICE OF THE CITY CLERK,  
CITY HALL,  
Montreal, April 28th, 1908.



## Avis Public

### Quartier MONT-ROYAL

Les charges d'échevins Nos. 1 et 2 du Quartier Mont-Royal étant actuellement vacantes;

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir ces vacances aura lieu au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau, entre le 5 mai prochain, à midi, et le 11ème jour du même mois, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, pour l'une ou pour l'autre des charges susdites, ce candidat se trouvera élu *ipso facto*; mais, dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de votation sera accordé et l'élection se fera Jeudi, le 21ème jour de mai prochain, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du sousigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements concernant les formalités qui doivent être observées.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,  
HOTEL DE VILLE,  
Montréal, 29 avril 1908.



## Public Notice

### MOUNT ROYAL WARD

The offices of Aldermen Nos. 1 and 2 of Mount Royal Ward Being now vacant :

Public notice is hereby given that the nomination of candidates to fill such vacancies will be held at the City Clerk's Office, at the City Hall, during office hours, between the 5th May next, at noon, and the 11th of the same month, at noon.

In the event of there only being one candidate nominated for either of the aforesaid offices, such candidates shall *ipso facto* be elected, but in the event of two or more candidates being nominated, a poll will be granted and the election will be held on Thursday, the 21st day of May next, between 9 o'clock in the forenoon and 5 o'clock in the afternoon, at such places as will be specified in a subsequent notice.

Blank forms of nomination papers, certificates of qualification and of deposit, as well as any information regarding the formalities which must be observed, may be obtained, on application at the office of the undersigned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 29th April 1908.